

# Contribution au débat du 79<sup>ème</sup> congrès national de l'UNEF

Comme son nom l'indique, ce texte est une contribution au débat. Il cherche à soulever un certain nombre de problèmes rencontrés par de nombreux adhérents de l'UNEF quant à l'orientation de notre syndicat depuis le dernier congrès et à y apporter des éléments de réponse. Bien sûr les signataires ne le sont qu'à titre d'individus cependant le texte correspond à une réalité de débats qui existent dans notre syndicat depuis quelques temps déjà. Ainsi nous invitons tous ceux et toutes celles qui se reconnaissent dans sa problématique générale à nous contacter pour nous dire si ils souhaitent le signer ou au moins en débattre.

## Depuis le dernier congrès...

### \* L'Unef et les dernières mobilisations

Le mouvement de novembre-décembre 95 a ouvert une période de remobilisation. La jeunesse scolarisée est également concernée par ce phénomène. A cette rentrée c'est plusieurs centaines de milliers de lycéens qui se sont mobilisés, non pas contre un projet, mais en positif pour des conditions d'études décentes (25 par classes), des droits démocratiques... mais le gouvernement a su jouer sur les divisions du mouvement pour mieux l'étouffer. Résultat Allègre après plusieurs semaines de grèves - une mobilisation bien plus importante que celle contre le CIP - n'a quasiment rien lâché. Les étudiants (surtout en province) se sont également mobilisés en décembre 98 contre le Rapport Attali, le Plan U3M et pour un réengagement financier de l'état dans l'éducation nationale. Notre dégraisseur de mammoth a donc du reculer sur certains points. Ainsi, il n'y aura ni suppression de diplômes existants ni cloisonnements entre les deux cursus post-licence... Mais de là à dire comme c'est écrit dans le texte d'orientation de l'Unef que : "que d'ores et déjà, les mobilisations de cet hiver ont fait reculer le risque de sélection et de suppression de diplômes prônées par le rapport Attali"... C'est peut-être prendre ses rêves pour des réalités. La réalité est, malheureusement, tout autre. Pour s'en convaincre il suffit de lire attentivement le projet d'Harmonisation Européenne d'Allègre, actuellement discuté dans différents conseils d'Université. En effet Allègre ne lâche rien sur le fond, tout au plus il repousse l'échéancier. Il s'agit pour lui de dévaloriser nos diplômes, de généraliser les stages en entreprises par le biais de la licence professionnelle pour enfin permettre l'émergence de pôles d'excellences. Son projet pose donc les jalons d'une privatisation de l'Université.

Face à ces attaques l'Unef, au niveau national, n'a pas été à la hauteur des enjeux. Par rapport aux mobilisations sur les facs, le tract sur le rapport Attali est sorti sur le tard, avec en plus un profil peu clair (du style il n'y a pas que des choses négatives). **Aujourd'hui que l'actualité Universitaire porte sur le projet d'Harmonisation Européenne, l'Unef sort une pseudo consultation nationale alors que partout où nous sommes implantés nous devrions disposer d'un matériel d'information et de proposition sur l'Harmonisation Européenne et le réengagement financier de l'Etat pour une université publique de qualité ouverte à tous et à toutes.** Matériel nous permettant d'organiser des AG d'information et de faire ainsi la jonction avec les mobilisations des Profs.

### \* Et l'Unef dans tout ça ?

Ne nous voilons pas la face la situation s'est empirée depuis le dernier congrès, sans parler des résultats électoraux qui sont en dégringolades, c'est plusieurs AGE qui ont quitté le syndicat (Reims, Poitiers, Nancy, Strasbourg, Tours...) et quelques autres qui se posent des questions. Peut-on se permettre, vu l'état actuel du syndicalisme étudiant, des vagues de départs ? N'est-il pas contradictoire de vouloir s'adresser à 99% des étudiants non-syndiqués et d'être incapable de préserver des militants ?

## 2°/ Politiques universitaires:

Le rôle de l'université ne se limite plus à former une élite promise à la direction du pays -les grandes écoles jouent d'ailleurs ce rôle avec une autonomisation de plus en plus grande vis à vis de l'ensemble de l'enseignement supérieur. Tout en gardant son rôle en matière de recherche scientifique, sa principale mission est actuellement de fournir une main d'oeuvre qualifiée, opérationnelle et adaptée à court terme au marché du travail. Depuis 15 ans ces choix de politique universitaire s'opposent au cadre public de l'enseignement supérieur.

Cette vision de l'enseignement supérieur constitue la base des réformes comme la loi Savary ou la réforme Jospin. Le plan "Université 2000" et les contrats d'établissements mis en place par Jospin après 1988 s'inscrivent d'ailleurs pleinement dans l'autonomie des facs. Les rapports Laurent et Bayrou ; ne faisaient que renforcer cette même logique.

Aujourd'hui Rapport Attali, Plan U3M, 3-5-8, la machine à réformer l'université, du fait de la construction européenne, n'a jamais semblé aussi active. De fait, l'activité syndicale s'en est trouvée ces derniers temps particulièrement activée, car si redéfinition de la politique universitaire il doit y avoir, il convient de bien comprendre les enjeux afin de mieux appréhender les luttes à venir. En effet, cette réorganisation ayant pour origine la construction européenne, elle en calque tous les défauts. Car que nous propose Claude Allègre pour faire "entrer l'Université dans le troisième millénaire" ?

Désengagement financier de l'Etat, compensé d'une part par la régionalisation des financements et d'autre part par l'intrusion des entreprises privées dans ces financements, mise en concurrence des universités, des profs, création de pôles d'excellence à l'américaine. Tout ceci entraînant mécaniquement la casse du cadre national des diplômes. Plutôt que de créer un véritable service public européen d'enseignement supérieur, on assiste à la mise en place d'un vaste marché concurrentiel de la "matière grise" tentant totalement dans le cadre général des attaques répétées contre toute idée de service public. Même si l'université n'est pas là pour fournir des ouvriers "clés-en-main", elle doit d'une part permettre de déboucher sur un emploi mais aussi former les individus à l'esprit critique. Or, dans les rêves libéraux des Attali, Allègre et consorts, elle n'est plus qu'un instrument de formation professionnalisant devant s'adapter aux desiderata capricieux du marché de l'emploi.

Car ne nous leurrions pas. Le financement de l'enseignement supérieur par les entreprises privées ne correspond pas à une volonté louable de prendre l'argent là où il est pour le bien de tous. Allègre n'est pas Robin des bois, pas plus que le marché européen actuel n'est la forêt de Sherwood. Ce financement s'accompagnera inévitablement de l'exigence d'un droit de regard sur le contenu pédagogique des enseignements financés. On aboutira alors à des aberrations comme les désormais célèbres DEUG "Michelin". Quel sort alors pour les matières littéraires, complètement improductives sur le court terme pour les entreprises mais indispensables sur le long terme pour l'ensemble de la société?

De plus, comment éviter alors des disparités entre les riches régions concentrant les "forces vives de la nation" (pour reprendre l'expression consacrée) et les régions industriellement sinistrées de notre beau pays? **Il s'agit bien là d'une remise en cause grave de l'égalité d'accès pour tous au service public d'enseignement supérieur.**

Il y a une certaine cohérence et homogénéité entre toutes ces politiques universitaires puisqu'il s'agit pour l'Etat de se désengager de sa mission de service public et de les "déléguer" aux entreprises et aux collectivités territoriales. L'exemple le plus flagrant est l'émergence d'établissements privés d'enseignement supérieur.

Les conséquences de ces choix portent à la fois sur:

\* **l'autonomie financière:** la part de l'Etat se réduit de plus en plus obligeant les universités à trouver des partenaires financiers privés (entreprises, chambres de commerce...) et des

collectivités territoriales. Par cette politique de contractualisation, l'Etat ne finance plus que 80% du budget de l'enseignement supérieur, les 20% restant provenant de ces partenaires. Ces agents acquièrent ainsi un moyen de pression sur les choix universitaires qui ne sont plus régis par la seule question pédagogique

\* **L'autonomie administrative:** on voit se développer un recrutement qui se fait souvent selon des affinités d'ordre idéologique, philosophique ou économique, hors de toute réglementation et de cadre statutaire, favorisant ainsi les dérives clientélistes et relations de copinage. Les présidents, leur équipe ainsi que les doyens, directeurs, agissent ainsi hors de tout contrôle. Dans ce cadre, le tutorat ne fait qu'accentuer ce phénomène.

\* **L'autonomie pédagogique:**

-dévalorisation et déqualification des formations: 40% de la composition du DEUG est national, le reste est laissé au libre arbitre des universités, avec tous les dangers que cela peut comporter.

-adoption du concept de rationalisation en matière d'enseignement: les formations sont élaborées en fonction de critères qui ne sont plus universitaires, mais économiques ou liés à des créneaux dits "porteurs"

-abandon de la recherche et de nombreuses filières

### **La professionnalisation**

La professionnalisation de l'enseignement supérieur n'est pas une attaque nouvelle. Ce processus a déjà été solidement établi avec la création de filières professionnalisées (IUT, LEA, ...) et des filières professionnelles (IUP), mais aussi avec l'intégration de stages obligatoires dans certains cursus universitaires (Sciences, droit). La dernière nouveauté d'Allègre dotée du doux nom de licence professionnelle n'est pas plus que la transformation de ces cas particuliers en règle générale : instaurer massivement l'intrusion des entreprises dans l'université. Intrusion déjà largement mise en place par l'intervention des "partenaires extérieurs à l'université" dans les conseils, par la régionalisation et la modularisation. Renforcer l'autonomie financière des universités équivaut pour l'Etat à se désengager de leur financement et les amener à se tourner vers la région pour trouver les fonds nécessaires. Où les trouver sinon chez les partenaires économiques, les entreprises? Celles-ci, selon la loi "Qui paie, commande" interviennent de plus en plus dans le contenu même des diplômes. Cela se concrétise notamment par la kyrielle de diplômes locaux (non reconnus nationalement), mais aussi par l'établissement de la modularisation, soit la définition à 50% du contenu des diplômes par la région et les entreprises. La licence professionnelle risque d'être une avancée majeure dans cette direction.

Cependant, si le gouvernement et le patronat mènent cette série d'attaques aussi frontalement, cela ne leur est possible que parce qu'ils jouent avec une angoisse bien réelle: celle du chômage des jeunes. Leur argument principal: l'université est responsable du chômage des jeunes diplômés car elle est inadaptée au monde de l'entreprise. Il serait donc nécessaire de professionnaliser les filières, autrement dit les adapter aux besoins et intérêts des entreprises.

La professionnalisation, une réponse au chômage? Que l'on regarde les débouchés à la sortie des IUT ou des IUP! Le patronat, tout enjoué à l'idée d'accueillir avec la licence professionnelle encore plus de stagiaires (payés on sait pas combien? Mais cela ne doit pas être très important pour nos chères ministres), s'est également empressé de déclarer qu'il n'embaucherait pas pour autant.

La situation actuelle est précieuse en enseignements. Renault, Moulinex, les Arsenaux... les patrons licencient à tour de bras. Alors qui est responsable du chômage, l'université ou le patronat et le gouvernement qui multiplie les privatisations?

De plus le développement du système de stages va aggraver le chômage : entre un jeune stagiaire payé au rabais et un titulaire, le choix des patrons sera vite fait!

les diplômes ce n'est pas des dévalorisations mais un "surlignage" ... comme si en changeant de terme la pilule passait mieux.

Mais voilà, même si les mobilisations de Décembre 98 ont permis de faire reculer le ministre sur sa volonté de reprendre le rapport Attali est de supprimer le DEUG et la Maîtrise ne nous leurrons pas. Car en effet le standard international BAC + 3 (licence), Bac +5 (maitre), Bac + 8 (doctorat) proposé par notre cher dégraisseur de "mammoth" pour permettre l'harmonisation Européenne est un premier pas vers leur disparition. Comment ne pas voir ce standard comme une dévalorisation des diplômes existants ? Car pour nous qui vivons dans le réel nous savons bien qu'à terme un patron aura vite fait son choix entre un étudiant possédant un maitre et celui ayant un Deug. Faut-il rappeler qu'aujourd'hui, pour des concours niveau BAC en grande partie se sont des candidats surqualifiés (souvent Bac +3, voire + 4 ou 5 ) qui s'y présentent ?

#### **\*La licence professionnelle**

On se demande bien ce que cette licence professionnelle (stage obligatoire d'au moins 3 mois) vient bien faire dans un projet d'harmonisation Européenne. Une fois de plus on voit bien qu'il s'agit là d'un prétexte. Allègre comme ses prédécesseurs pense que c'est l'Université qui est responsable du chômage. Nous devrions alors nous soumettre au desiderata de nos chers employeurs. Nos formations devraient être plus en lien avec la logique du marché. Qu'il s'agisse de stages-jeunes à la sauce Chirac, UPEP à la sauce Bayrou ou maintenant de licence professionnelle c'est toujours la même volonté au coin du bois : fournir un main d'œuvre qualifié payé au rabais.

#### **\*Contractualisation et pôles d'excellences**

C'est toujours par la voie contractuelle que se fera le processus d'harmonisation. Celui-ci s'engagera donc sur la base du volontariat des Universités, cassant ainsi le cadre national des diplômes. De plus il est dit : " Chaque Université doit pouvoir ainsi ( par la politique contractuelle) dégager une stratégie pédagogique lui permettant de valoriser ses atouts. Toutes les universités ont en effet vocation à l'excellence" Faire moins explicite aurait relevé de l'exploit. Le danger est que cette phrase peut vouloir tout dire. Ainsi si l'on y comprend que les "atouts" à valoriser sont les filières dites fortes de chaque Université lui conférant l'excellence pour les matières concernées, on retombe exactement sur les centres d'excellence régionaux du rapport Attali.

## **II - L'UNIVERSITE QUE NOUS VOULONS :**

### **1°/ Service public :**

Depuis plusieurs années les services publics subissent une politique de casse systématique. **Le gouvernement de la "gauche plurielle" a réussi l'exploit de faire plus de privatisations (certains préfèrent parler d'ouverture du capital) que sous la droite.** En effet, c'est le cas avec France Télécom, Air France, la mise sur la sellette d'EDF ou des attaques contre la Poste ( mise sous concurrence de certains services). Cette volonté de casse du service public est directement liée aux critères de convergences du traité de Maastricht. Le pacte de stabilité et le traité d'Amsterdam poursuivent toujours la même logique.

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, c'est la volonté d'instaurer l'autonomie des universités qui répond à cette logique. En effet, les financements locaux extra-universitaires interviennent de plus en plus dans le fonctionnement de l'université. Ces financements vont principalement aux filières les plus "rentables". A terme, le contenu des formations sera dicté par les besoins régionaux des entreprises et les diplômes perdront leurs cadres nationaux. Et de dérive en dérive nous voyons poindre la privatisation des universités avec à terme un désengagement financier de l'état de plus en plus important. On peut noter que cette logique existe aussi au niveau de l'enseignement secondaire. **En diminuant le nombre de postes au CAPES et à l'Agreg alors qu'il y a pénurie de profs, c'est non seulement l'enseignement secondaire qui se trouve précarisé**

mais aussi l'emploi des jeunes qui est attaqué. C'est exactement la même chose au niveau des créations de postes d'enseignants-chercheurs et surtout de chercheurs.

Seule l'école et l'université publique peuvent permettre l'égalité de chacun pour l'accès aux formations, la qualité des enseignements et leur égale reconnaissance. Face au démantèlement du service public nous devons réaffirmer le cadre national des formations, le financement du service public par l'état garantissant l'indépendance de l'enseignement face aux groupes de pression locaux patronaux et régionaux. L'enseignement est une priorité. Le budget de l'Education Nationale doit être prioritaire. Pour rattraper le retard en matière d'embauche de personnels et de profs, de construction de locaux, d'achat de matériel pédagogique il faut inscrire l'effort budgétaire dans la continuité. **Nous demandons donc, en prenant pour base et les réactualisant les chiffres du mouvement de 95, 4 milliards de crédits d'urgences et une loi de programmation budgétaire de 50 milliards sur 5 ans. L'argent public ne doit pas servir à financer les universités privées : réquisition pour le service public de toutes les facs Pasqua !**

Défendre une université de qualité ouverte à toutes et à tous, c'est reconnaître à chacun le droit de s'instruire quelque soit son origine sociale ou géographique et batailler pour que ce droit existe pleinement. L'université publique est aussi celle qui garantit la qualité des formations : il faut évidemment augmenter les moyens, **améliorer les taux d'encadrements (notamment par l'embauche de 4000 IATOSS et enseignants par an pendant cinq ans), se battre aux côtés des salariés pour défendre leurs statuts, exiger la titularisation de tous les emplois précaires...**

Il faut aussi dégager l'université de la main mise des chefs d'entreprises qui de plus en plus pousse à n'offrir que des formations adaptées à leurs besoins. L'université est au service des étudiants. Ceux-ci ont leur mot à dire sur tout ce qui concerne la gestion et la vie de l'université. L'avis des étudiants doit avoir un poids réel : **il faut, entre autres, une parité entre les représentants des profs, des IATOSS et des étudiants dans les conseils, mais aussi ouvrir les conseils au public... La fac doit permettre la libre expression, la liberté de réunion, l'ouverture des locaux aux associations...**

### **Une harmonisation Européenne : OK, mais par le haut...**

C'est pourquoi nous devons nous engager dans la lutte contre tout projet entamant une privatisation de l'Université. **Car notre combat contre les différents projets ministériels issus du rapport Attali est indissociable de la lutte pour le réengagement financier de l'Etat.** En effet, l'un comme l'autre sont les conséquences directes de la politique d'austérité budgétaire servant, depuis Maastricht et Amsterdam, de socle à la pseudo-construction Européenne. Car, si on parle aujourd'hui de financement privé, c'est bien dans le cadre de la politique imposé par la commission Européenne. Dans cette optique le marché de l'enseignement supérieur n'est qu'un service public de plus à briser, comme avant lui les télécom ou la santé. Mais nous, en tant que syndicalistes, nous devons proposer un modèle alternatif d'enseignement supérieur européen basé sur l'idée de service public de qualité ouvert à tous. **Oui, à la libre circulation des étudiants, non à la mise en concurrence des universités (jugées inéluctable par Attali dans son rapport).** Car les exemples européens de nivellement par le bas ne manquent pas. Du remplacement en Grande-Bretagne des bourses par des prêts à la tentative de hausse des frais d'inscription universitaires en Italie, **ce sont toujours les étudiants qui paient le prix de l'austérité décidée par quelques-uns.**

Aussi si cette lutte est principalement défensive, il convient de lui donner également un volet offensif. **Et si nous proposons une harmonisation Européenne par le Haut, celle-ci pourrait profiter à l'ensemble de la jeunesse.** En effet dans le cadre de cette harmonisation il devient possible de mettre en débat la légitimité du système des Grandes écoles, profondément inégalitaire quant aux origines sociales de ses bénéficiaires et d'ailleurs unique en Europe.

En conclusion, non seulement nous devons défendre l'idée d'un service public de qualité, de fait financé par l'état, mais aussi l'idée d'harmonisation Européenne qui est elle-même est louable. Mais nous devons veiller à ce qu'elle ne donne pas lieu à un nivellement par le bas des systèmes Universitaires de chaque pays, avec privatisation et mise en concurrence des différentes Universités.

Elle est au contraire une formidable chance pour les étudiants d'Europe si nous la poussons vers un vaste service public d'Enseignement supérieur à l'échelle européenne qui assure une égalité des chances et les mêmes possibilités d'accès à toute la jeunesse Européenne. **Dans cette perspective et compte tenu des différentes mobilisations étudiantes dans plusieurs pays Européens ( Portugal, Espagne, Grèce...) pourquoi ne pas proposer des Euro-grèves étudiantes à la rentrée prochaine.**

**Ces batailles pour une université publique de qualité s'inscrivent dans la défense du service public : PTT, SNCF, Santé... et doivent être menées au maximum dans l'unité avec les organisations syndicales de salariés.**

## 2°/ Aide Sociale

Plus de deux millions d'étudiants aujourd'hui, une politique gouvernementale de pénurie budgétaire, des mouvements où l'on retrouve très présente la question des conditions d'études et de vie, des mobilisations locales qui sporadiquement rappellent que la réalité étudiante est loin d'être rose, et surtout, un pourcentage d'étudiants salariés qui ne cesse de s'accroître... **Il est évident que la question de l'aide sociale, sous ces différentes formes, est une question centrale dans le milieu étudiant de la fin des années 90.**

### Les lacunes du système actuel

Dans ce contexte, il est clair que le pivot du système d'aide social, les bourses d'enseignement supérieur, comporte divers problèmes.

Bien évidemment il existe des difficultés "administratives", en particulier les retards de versements, qui méritent une intervention immédiate tant ils peuvent plonger certains étudiants dans des situations de précarité difficilement supportables. Les problèmes budgétaires sont également énormes, et les crédits alloués sont bien loin de répondre aux besoins : **la massification de l'enseignement supérieur, en permettant à des jeunes issus de couches sociales moins favorisées d'accéder à l'université, a entraîné une augmentation des besoins en aide sociale plus que proportionnelle à l'augmentation du nombre d'étudiants. Or, les budgets dégagés n'ont jamais suivi cette augmentation, et donc jamais rattrapé le retard accumulé.**

Il n'est pas rare que les bourses d'enseignement supérieure, même les plus élevées, ne couvrent pas tout les frais de l'étudiant sur une année. La situation actuelle est telle qu'on se retrouve avec la moitié des étudiants qui se salarient - **et il ne s'agit pas, en l'occurrence, de se faire de l'argent de poche, mais d'assurer sa subsistance...** Il est dès lors bien difficile de croire à l'égalité devant les études!

Mais les problèmes sont également de nature plus profonde, et tiennent à l'architecture du système lui-même, qui ne tient pas compte de deux questions essentielles

**L'aspiration à l'autonomie des étudiants** est aujourd'hui une réalité sur laquelle nous ne pouvons faire l'impasse. L'allongement tendanciel de la durée des études fait que les étudiants restent en moyenne, de plus en plus longtemps chez leurs parents et que cette situation n'est pas toujours bien vécue. Le besoin d'être indépendant tant sur le plan de ses études (droit de choisir sa filière sans pression parentales, orientation non définie par la possibilité ou non d'obtenir, en cas de difficultés financières, un prêt bancaire,...) que sur le plan personnel (ne plus être considéré comme un(e) "a maintenu(e)") se heurte à un système d'aide social qui pouvait effectivement "coller" à la réalité des années 70 voire début des années 80, mais qui apparaît aujourd'hui pour le moins incapable de faire face aux aspirations des étudiants.

Mais c'est également du **statut de l'étudiant** dont il s'agit. Selon la Charte de Grenoble l'étudiant est un "jeune travailleur intellectuel en formation", c'est à dire un investissement

société pour l'avenir. C'est donc la société dans son ensemble et non pas seulement sa famille, qui doit permettre à l'étudiant de mener à bien sa formation.

### Quelle Alternative ?

Aujourd'hui la priorité est que les étudiants n'aient pas à se salarier pour faire face à tous leurs besoins (évalués à 3500 f/mois en 95 par l'observatoire de la vie étudiante). Pour cela il faut se battre pour l'augmentation du nombre et du montant des bourses et leur mensualisation. Il faut exiger la construction de Cités-U (la grande majorité furent construites entre 1960 et 1966) et de resto-U, se battre contre leur privatisation. Au delà de ça le débat se pose quant à la nécessité d'une allocation d'études pour tous permettent une autonomie égale de tous les étudiants. L'idée serait de mettre en place une allocation qui permettrait de fusionner les aides (bourses, ALS...) par un système de guichet unique, et surtout, le calcul de cette aide serait en fait en fonction des besoins réels des étudiants et non des revenus de leurs parents (sinon il n'y a pas d'autonomie possible) ou des siens propres (sinon cela ne sert à rien, car cette aide serait justement censée permettre aux étudiants de ne pas être obligés de se salarier. Ainsi l'allocation d'études permettrait une égalité effective des étudiants devant leurs études.

Il est nécessaire dans ce cadre, de réfléchir à la façon de la mettre en place concrètement, mais aussi à ce qui relève de mesures complémentaires qui en renforceraient les effets

- Au niveau du financement : il est possible d'envisager une taxe sur les entreprises sur le modèle de la taxe d'apprentissage, pour alimenter un fond national qui serait ensuite redistribué selon les besoins
- nécessité que cela s'accompagne d'une réforme fiscale: les étudiants devraient faire une déclaration de revenus séparée de celle de leurs parents.

Pour en finir avec les arguments sur la "justice sociale" : on peut tout à fait imaginer que les étudiants dont les parents ont de très hauts revenus doivent déclarer une aide parentale qu'on défalquerait du montant de l'allocation d'étude. Il est bien évident qu'il ne peut y avoir de réel contrôle là-dessus (comme partout la fraude est possible). Mais étant donné que le but est de permettre une réelle autonomie des étudiants par rapport à leur famille et la reconnaissance d'un statut social de l'étudiant, on peut considérer que les effets pervers de ce système seraient marginaux par rapport aux effets positifs que l'on peut en retirer (plus grande justice, égalité devant les études, système moins lourd par la mise en place d'un guichet unique...).

A préciser également qu'il existe une réelle réceptivité du milieu par rapport à cette revendication. Au delà des querelles de chapelle, force est de constater que la campagne de L'UNEF-id sur la question a réellement bien marché, car elle était en adéquation avec un certain nombre d'attentes qui se sont exprimées dans le milieu étudiant sur la question des conditions de vie.

Certes ce type d'allocation ne fera pas disparaître les inégalités sociales inhérentes à notre société. De plus il peut apparaître choquant que des étudiants venant de milieux favorisés reçoivent des aides identiques à celles d'enfants d'ouvriers, d'autant plus que certains continueraient à recevoir des aides supplémentaires de leurs parents. Ceci dit l'idée centrale de l'allocation d'étude reste que chacun puisse être libre de suivre ses études en toute indépendance de ses parents.

### 3°/ Emploi des jeunes et insertion professionnelle:

Les projets Universitaires mis en avant par les différents gouvernements ont tous voulu désigner l'Université comme responsable du chômage, tentant ainsi de voiler leur incapacité à résoudre ce problème. En effet, aujourd'hui le gouvernement dit vouloir combattre le chômage, or c'est les 35

Elle est au contraire une formidable chance pour les étudiants d'Europe si nous la poussons vers un vaste service public d'Enseignement supérieur à l'échelle européenne qui assure une égalité des chances et les mêmes possibilités d'accès à toute la jeunesse Européenne. **Dans cette perspective et compte tenu des différentes mobilisations étudiantes dans plusieurs pays Européens ( Portugal, Espagne, Grèce... ) pourquoi ne pas proposer des Euro-grèves étudiantes à la rentrée prochaine.**

**Ces batailles pour une université publique de qualité s'inscrivent dans la défense du service public : PTT, SNCF, Santé... et doivent être menées au maximum dans l'unité avec les organisations syndicales de salariés.**

## **2°/ Aide Sociale**

Plus de deux millions d'étudiants aujourd'hui, une politique gouvernementale de pénurie budgétaire, des mouvements où l'on retrouve très présente la question des conditions d'études et de vie, des mobilisations locales qui sporadiquement rappellent que la réalité étudiante est loin d'être rose, et surtout, un pourcentage d'étudiants salariés qui ne cesse de s'accroître. **Il est évident que la question de l'aide sociale, sous ces différentes formes, est une question centrale dans le milieu étudiant de la fin des années 90.**

### **Les lacunes du système actuel**

Dans ce contexte, il est clair que le pivot du système d'aide social, les bourses d'enseignement supérieur, comporte divers problèmes.

Bien évidemment il existe des difficultés "administratives", en particulier les retards de versements, qui méritent une intervention immédiate tant ils peuvent plonger certains étudiants dans des situations de précarité difficilement supportables. Les problèmes budgétaires sont également énormes, et les crédits alloués sont bien loin de répondre aux besoins : **la massification de l'enseignement supérieur, en permettant à des jeunes issus de couches sociales moins favorisées d'accéder à l'université, a entraîné une augmentation des besoins en aide sociale plus que proportionnelle à l'augmentation du nombre d'étudiants. Or, les budgets dégagés n'ont jamais suivi cette augmentation, et donc jamais rattrapé le retard accumulé.**

Il n'est pas rare que les bourses d'enseignement supérieure, même les plus élevées, ne couvrent pas tout les frais de l'étudiant sur une année. La situation actuelle est telle qu'on se retrouve avec la moitié des étudiants qui se salarient - **et il ne s'agit pas, en l'occurrence, de se faire de l'argent de poche, mais d'assurer sa subsistance...** Il est dès lors bien difficile de croire à l'égalité devant les études!

Mais les problèmes sont également de nature plus profonde, et tiennent à l'architecture du système lui-même, qui ne tient pas compte de deux questions essentielles

**L'aspiration à l'autonomie des étudiants** est aujourd'hui une réalité sur laquelle nous ne pouvons faire l'impasse. L'allongement tendanciel de la durée des études fait que les étudiants restent, en moyenne, de plus en plus longtemps chez leurs parents et que cette situation n'est pas toujours bien vécue. Le besoin d'être indépendant tant sur le plan de ses études (droit de choisir sa filière sans pression parentales, orientation non définie par la possibilité ou non d'obtenir, en cas de difficultés financières, un prêt bancaire,...) que sur le plan personnel (ne plus être considéré comme un(e) "adomaintenu(e)") se heurte à un système d'aide social qui pouvait effectivement "coller" à la réalité des années 70 voire début des années 80, mais qui apparaît aujourd'hui pour le moins incapable de faire face aux aspirations des étudiants.

Mais c'est également du **statut de l'étudiant** dont il s'agit. Selon la Charte de Grenoble, l'étudiant est un "jeune travailleur intellectuel en formation", c'est à dire un investissement de la



expulsions commencent et avec elles suspicion, surveillance et humiliations ( contrôle au faciès... ) des étudiants étrangers; ainsi pour l'obtention d'une carte de séjour leur est-il imposé :

**Le contrôle des moyens d'existence suffisants** : une fois l'étudiant inscrit à l'université, il doit se présenter à la préfecture de police et justifier d'une **attestation de couverture sociale** ( souvent souscrite au prix fort auprès d'assurances privées s'il n'existe pas de conventions avec le pays d'origine), **une justification de domicile** ainsi que des **ressources suffisantes** ( 2000 f/mois ), ressources naturellement à portée de main alors qu'il y a une dévaluation constante du franc CFA et quand on sait que cette carte de séjour ne permet pas de travailler .

En 1991, sous un gouvernement socialiste, la mise en place de la **circulaire SAUVE-MARCHAND** introduit la notion de "réalité" et de "sérieux" des études dans le renouvellement de la carte de séjour. Ce contrôle est délégué à de grands spécialistes en pédagogie : les préfectures...

L'échec lui est refusé : un redoublement entraîne le non renouvellement d'un titre de séjour. Outre cette pression permanente, les tracasseries si chères à nos administrations sont amplifiées intentionnellement avec une volonté de refuser des dossiers sans raison valable apparente.

Enfin, le summum est atteint avec les lois les lois **Pasqua** (**durcissement dans l'attribution des visas et des conditions de délivrance des titres de séjour, et renforcement des possibilités de contrôle d'identité arbitraires**), et les lois **Debré** (**instauration de l'obligation de dénoncer l'arrivée et le départ lors de l'hébergement d'un étranger, renforcement de tous les types de contrôles, suppression de la commission de séjour, renforcement des pouvoirs de l'administration par rapports au pouvoir judiciaire en matière de reconduites à la frontière**), ainsi qu'avec les expulsions et la multiplication des charters dont le but précis n'est autre que de créer des clandestins pour effrayer la population immigrée et précariser les conditions de vie et d'études.

Le retour de la gauche au pouvoir et les promesses de Jospin de régularisation de tous les sans-papiers n'a fait naître que de **faux espoirs** puisque les seules réponses apportées furent la non-abrogation des lois Pasqua/Debré et en 97/98 la circulaire puis loi Chevènement RESEDA aggrave la situation des immigrés. La loi RESEDA modifie l'ordonnance de 1945, en élargissant les critères de régularisation (de 3 à 11 ) **multipliant aussi les obstacles, on a toujours les certificats d'hébergement, la durée de rétention est plus longue, la double peine perdure. Pour les conjoints l'obtention d'un TPS (Titre Provisoire de Séjour) passe d'un an sous Pasqua à deux ans. Extension de la notion de trouble à l'ordre public. Sous prétexte de lutte contre le travail clandestin, un arsenal juridique contre l'aide au séjour irrégulier est mis en place (c'est par ce biais là que l'on a pu accuser Michel Beurrier, syndicaliste CGT).**

De plus la soi-disant "vague de régularisation de tous les sans-papiers" à la sauce gouvernementale n'aura été qu'une **vaste machination permettant de ficher tous les sans-papiers**, et qui, sur 145000 demandes n'a régularisé que 80000 personnes ( et il s'agit de régularisation d'un an), **65000 restent donc encore expulsables**.

L'arsenal juridique déployé à l'encontre des étudiants étrangers est à peu de choses près semblable à celui qui touche les travailleurs. La lutte des sans-papiers de Saint-Bernard a ainsi permis de révéler en "grandeur nature" cet acharnement qu'il convient aujourd'hui de nommer **racisme d'Etat**.

**Racisme d'Etat**, le terme n'est nullement trop fort pour désigner la logique d'une telle politique. En effet, tous les étudiants étrangers sont loin d'être mis dans le même sac : **ce sont comme par hasard ceux issus des zones hors-UE, hors-Amérique du Nord et hors-Australie qui sont visés par ces lois et circulaires. En clair : les maghrébins, africains et européens de l'est; les "pauvres"....?**

Or les étudiants sont originaires de pays anciennement colonisés ou encore dominés économiquement et politiquement ( FMI ) viennent étudier en France souvent par nécessité.

En outre, un certain nombre de formations ne peuvent être accessibles par les étudiants dans leur pays d'origines vu la vétusté des infrastructures chez certains ou l'élitisme chez d'autres. **On ne quitte pas son pays par choix mais par obligation.**

De plus le statut de réfugié politique est de moins en moins reconnu du fait des accords impérialistes notamment entre la France et les pays dictatoriaux ( Turquie, Algérie... )

**La logique ayant conduit à cette véritable chasse aux "pestiférés du Sud et du Nord" est évidente : amorcées par la gauche dans les années 80, reprises et amplifiées par la droite au pouvoir actuellement à coup " d'immigration zéro", "on ne peut accueillir toute la misère du monde" ou "les universités françaises reçoivent le trop-plein du Tiers-Monde" ces mesures n'ont d'autre but que celui de faire de l'étranger un responsable de tous les maux du pays en devenant le bouc-émissaire de la crise sociale et économique.**

Le syndicalisme étudiant qui par sa nature même est porteur de valeurs de progrès et de solidarité se doit de combattre toutes les formes de discriminations entre les individus **en luttant pour l'égalité totale des droits entre Français et étrangers à l'université et dans l'ensemble de la société. Et en avançant:**

*\* L'abrogation de toutes les lois et circulaires discriminatoires (y compris la loi Chevènement) et des accords de Schengen.*

*\*Retrait du Plan Vigipirate et arrêt des contrôles au faciès.*

*\*Régularisation de tous les sans-papiers.*

*\*Droit de vote pour toute personne résidente en France à toutes les élections, quelle que soit sa nationalité.*

*\*Abandon des quotas en cité U.*

*\*Egalité des droits et traitements entre étudiants français et étrangers.*

*\*Simplification des démarches administratives.*

*\*Extension des droits sociaux étudiants aux étudiants étrangers.*

*\*Application de la franchise universitaire.*

*\*Obtention automatique d'une carte de séjour renouvelable pendant et après les études permettant de travailler pour tout étudiant étranger.*

*\*Développement des échanges entre étudiants du monde entier assortis d'aides financières conséquentes.*

**Au niveau de l'UNEF :**

*\*Mise en place d'une commission étudiants étrangers nationale et permanente : pour la formation des militants ( stages nationaux et locaux ) et l'information des adhérents ( envoi des directives , textes de lois, circulaires... )*

*\*Information en direction des étudiants étrangers sur chaque AGE afin qu'ils connaissent leurs droits, les démarches à suivre, les dates limites...*

*\*Travail de fond pour sensibiliser les étudiants français sur ces problèmes et campagnes nationales de solidarité.*

*\*Retisser des liens avec les organisations d'étudiants étrangers en France dans le cadre d'un travail commun sur le long terme.*

*\*Partout où c'est possible, mise en place d'un collectif unitaire de soutien aux sans-papiers.*

**B - La lutte contre l'extrême droite et les Fronts Nationaux :**

La division du FN en deux ne le rend pas moins dangereux. C'est au contraire le signe de leur croissance. De plus aujourd'hui une frange de la droite dite "respectable" se rapproche de plus en

plus de la droite la p... réactionnaire pour preuve les récentes manifestations Anti-Pacs des Boutin et autres "grenouilles de bénitier".

Comme dans toute la société, l'extrême droite est de plus en plus présente dans l'Université - le développement d'une précarité massive en milieu étudiant risque à terme de le rendre de plus en plus perméable aux idées du FN - présence qui s'exprime parfois de manière musclée, remettant en cause la libre expression et la démocratie à l'Université par des méthodes particulièrement expéditives à l'encontre des militants politiques, syndicaux, associatifs...

Mais cela n'est pas son seul type d'apparition : l'objectif est plus large. Il s'agit d'infiltrer les rouages de l'Université pour faire bénéficier leurs thèses ( racisme, nationalisme, ordre moral... ) d'un vernis respectable, et de réécrire l'histoire de certains événements par le biais du négationisme et du révisionnisme.

Favorisés par la faible participation aux élections universitaires et la faible riposte des syndicats contre le RE, les militants du Nouveau Etudiant ( antenne "syndicale" du FNJ sur les facs ) ou des corpos-écran parviennent à se faire élire dans les conseils ; ils peuvent alors bénéficier des moyens octroyés par l'université aux organisations représentées dans les conseils et y défendre des positions élitistes et réactionnaires.

Par ailleurs, l'investissement des sphères intellectuelles et culturelles, dont l'université est l'un des lieux, n'est pas sans conséquence. Car c'est là en partie que s'élabore et se diffuse le savoir. C'est aussi par là que l'extrême droite tente d'avancer vers la conquête du pouvoir. Certains centres universitaires ( Assas, Lyon... ) ont déjà le triste privilège d'accueillir en leur sein des bataillons de révisionnistes et idéologues de l'extrême droite.

Nous ne pouvons laisser les membres du FN exprimer leurs thèses racistes. Face à chaque prof et chaque étudiant raciste, nous devons nous manifester et les faire taire. La liberté d'expression ne s'applique pas aux propositions racistes et discriminatoires.

Les valeurs que nous défendons sont incompatibles avec les leurs. A la libre inscription de tous et de toutes dans une université de qualité, ils répondent sélection, hiérarchisation des facs et des filières tout en affirmant la préférence nationale en matière de droit aux études, excluant ainsi les étudiants étrangers avec en toile de fond, l'inégalité des races.

**La responsabilité des syndicats étudiants est grande en terme de riposte face au problème du FN aussi bien au sein de l'Université que dans la société en général.** C'est pourquoi nous devons développer une pratique syndicale et proposer des perspectives aux étudiants. Se montrer comme la réelle alternative face à la logique fascisante qui se déverse à l'université comme dans la société toute entière. **Face à eux, nous devons systématiquement pousser à l'unité de ceux qui refusent l'idéologie du FN et de ses vitrines. Traquer l'extrême droite et ses idées sur les facs doit aussi passer par un renforcement des liens et le développement d'un travail commun avec les associations et les collectifs antifascistes implantés sur nos lieux d'intervention.**

## 5°/ La question des femmes à l'université

Aujourd'hui, un syndicat qui se veut réellement progressiste ne peut faire une croix sur le combat féministe. Comme nous l'avons déjà écrit dans notre analyse du milieu le sexisme inhérent à notre société se répercute dans le système éducatif.

Nous pensons que de façon générale, les femmes sont moins poussées (du fait de leur éducation, de la pression sociale,...) à faire des études longues, et quand bien même elles le voudraient, d'autres obstacles se présentent à elles : une maternité par exemple, étant donné le manque de structures d'accueil pour les enfants.

Dans ce cadre là , il faudrait créer des commissions femmes dans les différentes AGE. Afin d'agir plus concrètement pour le droit des femmes.

appelle à voter (dans les dernières présidentielles) et d'un anti-syndicalisme primaire ; en revanche il peut être intéressant de travailler avec certaines associations à caractère syndical issues du mouvement de novembre-décembre 95, avec des associations antifascistes, antiracistes, féministes ou culturelles.

Ceci dit travailler avec des associations ne doit pas nous faire oublier que la priorité reste de nous adresser aux autres forces syndicales étudiantes (UNEF-ID, SUD-Etudiant, CNT) Nous ne pouvons pas nous cacher que la division nuit au syndicalisme étudiant en général, qui apparaît morcelé soumis à des intérêts politiques divers et peu rassembleurs. Nous devons donc avoir une démarche unitaire systématique, car chacun à notre manière et avec nos particularités nous construisons le même outil de défense des intérêts matériels et moraux de tous les étudiants. De plus localement des listes unitaires peuvent être faites aux élections universitaires dont la dynamique de travail unitaire réalisé serait un outil pour promouvoir un syndicalisme étudiant ouvert sur l'extérieur face au corporatisme de certaines associations. Dans le cadre des convergences des luttes, l'UNEF doit aussi dépasser le cadre universitaire et s'adresser aux syndicats salariés pour faire le lien entre les étudiants et les travailleurs. Par exemple, l'UNEF a un rôle important à jouer sur la question du chômage.

Enfin nous devons continuer à affirmer que notre but est d'aller vers un syndicalisme étudiant unifié, qui soit un outil puissant de mobilisation, indépendant de tout parti politique et au service des étudiants. Quel que soit leurs désaccords, leurs différences de pratique militante, les militants syndicaux cherchent avant tout à défendre les étudiants. Certes l'unification ne se fait pas ex-nihilo, elle doit prendre appui sur un vrai travail unitaire commun sur des expériences de luttes, qui se fassent de la base au sommet. Certes il est difficile de nier que nos positions divergent parfois notamment sur la réforme avec l'UNEF-ID. Mais cela implique aussi de notre part d'être suffisamment volontaristes pour nous adresser localement et nationalement aux autres syndicats étudiants, de multiplier les initiatives à leur endroit (intersyndicale, ...).

### **3°/ Pour un syndicalisme démocratique:**

La démocratie apparaît aujourd'hui comme une véritable exigence dans le milieu étudiant. Cette exigence s'exprime à plusieurs niveaux : dans les luttes, les étudiants veulent pouvoir "prendre en main" leur mouvement, au quotidien ils souhaitent pouvoir être intégrés à ce qui se passe à l'université, c'est un phénomène auquel nous devons être particulièrement attentifs ; quand ils se syndiquent, ils souhaitent également être à même de prendre part aux décisions du syndicat et à ce qui s'y dit et s'y fait — une exigence que nous, en tant que syndicalistes, ressentons également, que nous soyons syndiqués depuis longtemps ou non. Face à ces attentes, nous devons savoir apporter des réponses.

#### **A. La démocratie externe : promouvoir l'auto-organisation et l'ouverture du syndicat**

Comme nous l'avons déjà expliqué, renforcer les luttes passe par la construction d'une réelle unité à tous les niveaux. Cela passe aussi, bien évidemment, par l'auto-organisation des étudiants au sein des mouvements.

Ces derniers ne peuvent réellement être maîtres des décisions que si la structuration démocratique est réelle. Cela passe par des Assemblées Générales souveraines dans les universités, élisant des comités de mobilisation, qui eux-mêmes se coordonnent sous forme de coordination nationale, seule émanation légitime du mouvement qui soit en mesure de négocier avec le gouvernement. Tout élu doit être mandaté et révocable : ce n'est que de cette façon que l'ensemble des étudiants — et en particulier les 99 % de non-syndiqués — sont pleinement acteurs de la lutte. Cet apprentissage de la démocratie, ce souci constant d'associer tous et toutes est également la seule façon de garantir l'indépendance politique et syndicale des mouvements.

Dans ce cadre, le syndicat a un rôle particulier à jouer. D'abord, il doit peser pour que le fonctionnement démocratique des mouvements soit pleinement assuré. Ensuite, il doit savoir se mettre au service de la lutte, en apportant ses moyens humains mais également matériels (locaux, photocopies...), en faisant bénéficier tout le monde de l'expérience de ses militants. Enfin, il ne doit pas oublier ses propres mots d'ordre, ses propres revendications : en tant que syndicat, il doit savoir défendre ses positions, et il doit également nourrir les mobilisations de sa réflexion. L'expérience le prouve : les militants syndicaux, forts de leur expérience, sont les plus aptes à proposer des revendications. Cela n'est en rien antidémocratique : les étudiants non syndiqués sont parfaitement à même de réfléchir, de donner leur avis. Il est, justement, de la responsabilité d'un syndicat de savoir faire part de ses propositions à tous, de les expliquer, de chercher à convaincre, de pousser à la prise de conscience.

D'autre part, même quand il n'y a pas de grand mouvement national ou de luttes spécifiques, le rôle des militants syndicaux est aussi de permettre le mieux possible l'échange d'information et le contrôle de tous les étudiants.

Cela passe par une série de choses que nous connaissons car nous le mettons souvent en pratique : populariser, quand on est élu dans un conseil, les compte-rendus ; convoquer des AG d'étudiants sur les facs pour préparer les conseils ; faire régulièrement des AG d'information sur tel ou tel sujet... Tout cela a bien évidemment son importance, puisque le souci part d'une réelle demande : ouvrir notre syndicat sur l'extérieur, sans diluer sa spécificité et son identité syndicale.

## **B. La démocratie interne : permettre à tous de se reconnaître dans l'UNEF**

En ce qui concerne la démocratie interne, de nombreux progrès ont été faits dans l'UNEF. Ceci étant, un certain nombre de problèmes subsistent (le non vote des motions au dernier congrès, la non consultation des adhérents dans l'élaboration de la liste commune pour les élections à la Mnef), qui méritent des solutions discutées collectivement dans notre syndicat.

### **1. «De la base au sommet» : resserrer les liens**

On peut tout d'abord parler d'un problème "horizontal", celui d'une distance encore trop grande entre les militants et la direction, entre les AGE et le BN. Cela se ressent particulièrement sur la question du rôle du Collectif National, qui devrait être la véritable instance de décision de l'Union Nationale, dont le BN serait plus un exécutif. Dans la pratique, un certain nombre de choses sont à déplorer. Ainsi, trop souvent, le matériel est sorti juste avant les CN et même avant les BN, et est élaboré en Secrétariat National. Bien sur, arriver avec le matériel tout prêt lors des CN comporte d'indéniables avantages pratiques, mais les inconvénients sont plus nombreux : car de fait, les AGE peuvent difficilement se retrouver pleinement dans le syndicat quand leurs représentants n'ont aucun droit de regard sur le matériel du syndicat. Pire, ce dernier peut se retrouver en complet décalage avec les réalités locales, ce qui le rend inutilisable alors que cela pourrait être évité par une discussion.

Autre exemple d'une habitude de fonctionnement dont les effets pervers sont nombreux : les rapports qui sont présentés lors des CN sont soumis au vote mais... ne sont pas amendables, puisqu'ils ne sont pas écrits. Or, ce sont eux qui décident de l'orientation du syndicat pour deux mois ! Et quand bien même le débat ferait évoluer certaines choses dites en rapport introductif, on est obligé de le voter à la fin comme il a été donné au début, ce qui pose plusieurs problèmes : d'une part, si on n'est pas d'accord avec tout, on ne sait pas quoi voter ; d'autre part, si les choses ont évolué entre temps, c'est comme si rien n'avait été dit... puisqu'on retourne à la case départ.

Il y aurait d'autres choses à citer, qui méritent qu'on s'y attache. Ainsi, pourquoi n'associe-t-on pas plus de monde aux différents secteurs ou commissions qui sont mis en place dans les CN ? L'UNEF regorge de bonnes volontés qui ne demandent qu'une chose, c'est qu'on fasse appel à elles. Pourquoi les CN se font-ils à huis-clos ? Tout militant qui le souhaite devrait pouvoir y assister, dès lors que nous contrôlons bien qui vote et qui ne vote pas. Assister à des débats permet

d'enrichir sa formation syndicale, et nous n'avons rien à cacher. Toujours dans la même optique d'ouverture des CN il paraît important de rembourser les voyages des camarades de provinces afin que toutes les AGE puissent participer aux débats quelque soit leurs problèmes financiers.

Tout cela montre, à nos yeux, que des petites choses, des modes de fonctionnement habituels et qui peuvent sembler naturels peuvent produire des effets dommageables dans notre syndicat, et entretenir un fossé entre les AGE et le BN, entre le BN et le SN, entre le CN et le BN, entre le CN et les AGE... Pourtant, il existe des remèdes, assez faciles à mettre en place, qui permettraient que chacun, dans le syndicat, puisse être concerné par tout ce qui s'y fait.

Ainsi, il faut améliorer le suivi de toutes les AGE de province, donner la possibilité de faire descendre des camarades du BN pour aider ponctuellement, aller filer un coup de main...

Dès qu'un secteur se monte, il faut faire en sorte qu'un appel à candidatures soit fait dans toutes les AGE. Les membres du secteur doivent être élus en CN, cela permet d'éviter la dilution des responsabilités, mais là aussi il n'y a aucune raison que leurs réunions ne soient pas ouvertes à tous. Ces secteurs, bien utilisés, peuvent en effet permettre un vrai travail d'élaboration, réutilisable par tout le syndicat (argumentaires, brochures, courriers, envoyés aux AGE...). Il est même tout à fait envisageable que des secteurs qui se réunissent régulièrement fassent, tout aussi régulièrement, des rapports en CN pour faire part des résultats de leurs travaux.

Enfin, les rapports devraient être rédigés et amendables en BN puis en CN, tout comme le matériel. Certes, cela alourdit le travail (et la durée des CN et des BN) Mais l'enjeu est suffisamment important pour que nous soyons prêts à nous compliquer un peu la tâche, puisqu'il s'agit, plus que jamais, de faire en sorte que tous les adhérents puissent se reconnaître dans leur syndicat. Pour nous, le jeu en vaut réellement la chandelle.

## **2. Assurer la reconnaissance des courants syndicaux**

Cette question constitue, avec ce qui a été expliqué plus haut, l'autre pierre angulaire du débat sur la démocratie interne. Elle a fait l'objet de discussions houleuses, par le passé, dans notre syndicat. Aujourd'hui, à l'heure où nous reconnaissons tous que la clarté de nos débats passe aussi par l'écoute et le respect de chacun, nous devons être en mesure d'aborder ce sujet sans passion.

Au-delà des polémiques, nous ne pouvons faire autrement que de reconnaître que diverses «sensibilités», divers «courants», coexistent au sein de l'UNEF. C'est un phénomène assez ordinaire : il est normal que des militants, des adhérents, qui se retrouvent sur des problématiques communes, discutent ensemble. Il est normal, quand ils se retrouvent en désaccord avec des opinions majoritaires dans le syndicat, qu'ils en débattent. Il est normal, puisque notre syndicat a une histoire, que des individus ne se considèrent pas uniquement comme des individus, mais qu'ils se sentent porteurs d'une identité syndicale, qu'ils se sentent appartenir à un courant syndical. C'est normal, mais c'est également sain — c'est la diversité qui fait la richesse — et cela ne devrait pas poser problème — car ce qui nous rapproche reste bien évidemment plus fort que ce qui nous divise.

Passé ce stade — qui n'est rien d'autre qu'un état de fait, mais ni une conclusion, ni un jugement de valeur — force est de constater que le fonctionnement actuel de l'UNEF n'est pas particulièrement adapté à cette réalité.

Par exemple, être minoritaire n'est pas un obstacle pour rentrer au Bureau National, mais ce n'est pas non plus considéré comme un critère. Par exemple, nous admettons tous que le BN doit être le reflet du syndicat sur toute une série de points — regrouper des responsables d'AGE et des dirigeants ayant un peu d'expérience, associer toutes les régions, comporter des étudiants en troisième cycle, des étudiants dans des filières particulières (BTS, grandes écoles...), des femmes et des hommes, etc. — mais la représentation des sensibilités syndicales reste encore un tabou dans la majeure partie du syndicat, puisqu'elle n'est jamais abordée en tant que telle. De même, lors des congrès, il n'y a qu'un seul texte; lors des CN, qu'un seul rapport. Nous faisons comme s'il n'y avait jamais qu'un point de vue, autour duquel tout le monde devait se retrouver — alors que nous savons tous très bien que ce n'est pas le cas, qu'il peut y avoir des désaccords sur tel ou tel point, sur l'attitude que l'UNEF devrait adopter à tel ou tel moment. Ce texte en est l'illustration. Le

problème, c'est que cela peut mettre des gens en porte-à-faux. Comment élaborer du matériel pour tout le syndicat si l'on part du principe qu'un seul des points de vue est valable ? Comment permettre à des camarades d'écrire dans le Nouveau Campus sans qu'ils aient l'impression d'être censurés de façon systématique ? Comment faire en sorte de savoir refléter, quand c'est possible, la diversité d'opinions qui peut s'exprimer dans nos rangs ?

Bien sûr, nous ne nions pas par là qu'il y a des majorités et des minorités. Nous ne nions pas non plus que l'UNEF a un caractère fédéraliste qu'il faut préserver. Simplement, il nous semble que pour permettre un véritable pluralisme à l'intérieur de l'UNEF, il faut aujourd'hui nous doter d'outils qui permettent la reconnaissance des courants syndicaux.

Cela signifie qu'il faut assurer à la fois leur expression et leur représentation.

Assurer leur expression, c'est permettre, dans les congrès, que plusieurs textes soient soumis au vote, et pas seulement des amendements ou des motions. C'est permettre également, quand il y a des divergences, que plusieurs rapports puissent être faits en BN et en CN, et par la même occasion soumis à amendements et à votes. Ces textes et ces rapports doivent bien évidemment être discutés au préalable, et demandent la mise en place de certaines garanties (par exemple, il ne s'agit pas de dire que tout le monde va pouvoir faire un rapport de 20 minutes, simplement que si l'on se rend compte, lors d'une discussion, que deux ou trois points de vue très différents s'opposent, il doit y avoir deux ou trois rapports introductifs).

Assurer leur expression, c'est aussi permettre de retranscrire nos débats dans et hors du syndicat. Dans le syndicat : par des bulletins de discussion réguliers sur telle ou telle question, qui peuvent ainsi permettre de préparer un débat ; hors du syndicat : par l'ouverture d'une page de libre expression dans le Nouveau Campus, qui permette à chaque adhérent, quand il en ressent le besoin, d'exprimer une opinion (qu'elle soit ou non minoritaire, d'ailleurs !) pour que l'UNEF apparaisse aussi comme un cadre de discussion ouvert et dynamique.

Enfin, assurer leur représentation signifie que l'on prenne en compte, dans l'élection du BN comme celle du Secrétariat National, la question des courants syndicaux comme un critère à part entière. A partir du moment où l'on considère que les prises de position, le fond de notre orientation syndicale, ont une importance primordiale, il est naturel que le BN soit le reflet de la diversité qui s'exprime en la matière. La solution la plus cohérente serait d'instaurer un droit de tendance au sein du syndicat — qui, comme son nom l'indique, n'est qu'un droit, donc une possibilité dont on fait ou non l'usage. Logiquement, la mise en tendance devrait se faire au moment des congrès (sans que cela implique qu'elles subsistent par la suite) Il y a bien évidemment des risques de sclérose, cela se voit dans d'autres syndicats (l'UNEF-ID par exemple), mais c'est le moyen le plus démocratique de permettre à tous de s'exprimer et de se retrouver sur une série de positions convergentes : la preuve en est que de nombreux syndicats reconnaissent aujourd'hui le droit de tendance (il n'est qu'à voir la FSU, les Sud ...), qui reste la forme d'organisation la plus démocratique et transparente. Il faut par conséquent réfléchir aux garanties que nous pourrions mettre en œuvre pour que les choses se passent le mieux possible.

Bref, nous ne devons pas avoir peur de notre diversité, au contraire, et n'oublions pas que la première de ces garanties, c'est bien évidemment de savoir discuter, s'écouter et assumer nos désaccords...

## LES PREMIERS SIGNATAIRES SONT :

### NANTIERRE :

Armelle Pertus,  
Yasmine Sanson,  
Julien Ombredane (élu UFR),  
Lucio Orlando (Bureau d'AGE),  
Julien Dutripon (Secrétaire à l'organisation de l'AGE),  
Cecile Clamme,  
Gaël Quirante (Bureau d'AGE),  
Andy Lucadou,  
Charlotte Daniel (Bureau d'AGE),  
Julie couy,  
Romain Biessy (élu au CS),  
Solen Etrillard (Bureau d'AGE),  
Marie Quinot Joly,  
Fanny Begueria,  
Karine Lopez-Vale,  
Dilasser Anne,  
Lionel Page,  
Samira Mizbar ...

### P3 :

Hesmhat Dina ...

### P1 :

Zerrouky Madjid...

### P4

Sophie Moraud ...

### JUSSIEU :

Antoine Pelletier (élu 1er cycle),  
Alice Pelletier,  
Jérôme Leglise,  
Alex Sanchez (Trésorier d'AGE),  
Thomas Danglot...  
Olivier Marzi

### EVRY :

Emilie Deson ( Psdte d'AGE),  
Greg Barthe (Trésorier d'AGE)...

### ST DENIS :

INAYTENIAN Mariane...

### ANGERS :

Anthony Gouas (Psdt d'AGE)

### CAEN :

Mathieu Alliard,  
Mathilde Montagnon (Bureau D'AGE),  
Sylvain Fadry,  
Gwenal Le Dem,  
Steve Levillain ...

### ROUEN :

Nicolas Vial,  
Mélanie Dupont (Bureau d'AGE).

### NICE :

Sébastien Marlaud,  
Marion Boulnois,  
François Marchive,  
Hélène Galmiche (secrétaire à l'organisation sur la ville),  
Mickaël Carton,  
Nadège Perotti,  
Najet Toufid ...

### MONTPELLIER :

#### Sciences :

Jean Viller,  
Alban Desautter,  
Laure Ellisagaray (secrétaire à l'organisation sciences),  
André Collin (élu au CEVU) ...

#### Lettres :

Mylvia houguet,  
Marianne Castelli,  
Magali Castelli (Secrétaire à l'organisation de lettres),  
Cyril Gisper, Nicolas Miltau (élu UFR),  
Stéphane N'Djaye ...